

CGV-050618

UNIVERSITÉ DE MONCTON

176^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 18 juin 2005

de 8 h 30 à 15 h 20

Club de l'âge d'or
(Rue Degrâce)

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Daniel Héту	Professeur (Shippagan)
Daniel Bélanger	Professeur (Edmundston)	Cédric Landry	Étudiant (Shippagan)
Ludger Blier	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Édith Léger	Sud-Est
Marcel Bujold	Extérieur du NB (Carleton)	Alida Léveillé-Brown	Nord-Est
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Kevin Roussel	Étudiant (Edmundston)
Raymond Chiasson	Nord-Est	Pauline Roy	Nord-Est
Simone Comeau-Geddry	Atlantique (NS)	<u>Invités et invitées</u>	
Paul D'Astous	Sud-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications	Moncton
Paul Deguire	Professeur (Moncton)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Robert Després	Sud-Est	Armand Caron, vice-recteur	Shippagan
Bernice Doiron Chiasson	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Conrad Ferguson	Extérieur des régions	Colette Landry Martin, secrétaire générale (SG)	U de M
Jean-Guy Finn	Extérieur des régions	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M		
Brian Gallant	Étudiant (Moncton)		

ABSENCES MOTIVÉES : Pauline Banville-Pérusse, Louis R. Comeau, Aubrey Cormier, Ronald LeBreton et Gaston Poitras

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7.	CORRESPONDANCE	4
7.1	Lettre Jean Cadieux	4
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-050423	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-050502	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)	6
12.1	(9) Projet de vérification : État des infrastructures physiques	6
12.2	(5.1) Formation médicale	7
13.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-050322	9
14.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)	9
14.1	Évaluation du programme de Baccalauréat en ingénierie - génie électrique (régulier et coop)	9
14.2	Évaluation des programmes de biologie	10
14.3	Évaluation du programme de Maîtrise ès sciences appliquées	11
15.	NOMINATIONS DE CADRES	12
15.1	Directeur de la Faculté d'ingénierie	12
15.2	Vice-doyen de la Faculté de droit	13
15.3	Directrice de l'École de science infirmière	13
16.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	13
16.1	Formule d'évaluation de la performance du Conseil des gouverneurs et Formule d'auto évaluation : gouverneure, gouverneur	13
16.2	Nominations au Conseil des gouverneurs	13
16.3	Comité de gouvernance	14
16.4	Comité de vérification	14
16.5	Comité de placement	14
17.	PLAN TRIENNAL D'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI	14
18.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	14
18.1	Centre étudiant - Campus de Moncton	14
18.2	Budget 2005-2006 - Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada	15
19.	RÉGIMES DE RETRAITE	15
20.	ÉQUITÉ SALARIALE	15
21.	SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-050506	16
22.	AFFAIRES NOUVELLES	16

23.	PROCHAINES RÉUNIONS	16
24.	CLÔTURE	16
	DOCUMENTS	17
	Document A : Ordre du jour	A(1)
	Document B : Lettre de Jean Cadieux	B(1)
	Document C : Projet de vérification : État des infrastructures physiques	C(1-33)
	Document D : Procès-verbal CCJ-050322	D(1-24)
	Document E : Formule d'évaluation de la performance du Conseil des gouverneurs ...	E(1-8)
	Document F : Formule d'auto évaluation : gouverneure, gouverneur	F(1-6)
	Document G : Plan triennal d'équité en matière d'emploi	G(1-61)
	Document H : Projet d'agrandissement du bâtiment Centre étudiant - phase II	H(1-12)
	Document I : Budget 2005-2006 - Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada	I(1)
	Document J : Lettre de l'Association des employés de l'U de M et réponse du recteur .	J(1-5)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 176^e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 8 h 30.

Les membres félicitent le recteur et vice-chancelier pour sa nomination comme vice-président de l'Agence universitaire de la Francophonie.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres de se recueillir quelques instants en ayant une pensée pour **Inaam Zrein Eljabi**, décédé le 13 mai 2005. Elle était la mère de Nassir El-Jabi.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Daniel Bélanger, professeur au Campus d'Edmundston, Ludger Blier, représentant l'Association des anciennes, anciens et amis du Campus d'Edmundston et Kevin Roussel, étudiant au Campus d'Edmundston.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

L'étude des rubriques 12.1 et 12.2 sera inversée.

À la rubrique 23, il faut lire que les prochaines réunions sont les 16 et 17 septembre 2005 à Edmundston.

R : 01-CGV-050618

Marcel Bujold, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

7.1 Lettre de Jean Cadieux

Voir le Document B, p. 1

Dans sa lettre, monsieur Cadieux remercie le Conseil des gouverneurs pour avoir accepté de dédicacer la salle 140 de la Faculté d'administration à son nom.

7.2 Lettre de Michèle Caron

Le président des professeures et professeurs du Campus de Moncton fait part d'une lettre de madame Michèle Caron adressée au Conseil des gouverneurs concernant une politique de gestion en ce qui concerne le remplacement des professeures ou professeurs qui accèdent à des postes de cadres supérieurs à l'Université. Il est au courant que cette pièce de correspondance a été référée à la réunion du Comité exécutif du 29 août prochain, mais il voulait tout de même saisir les membres du Conseil des gouverneurs de la situation.

8. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-050423**

Corrections

- < À la page 6, deuxième paragraphe après la résolution R : 05-CGV-050423, il faut lire : Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs expriment des préoccupations...
- < À la page 7, avant dernier paragraphe, il faut lire : il s'agit de 38 sièges....

R : 02-CGV-050618

Édith Léger, appuyée par Robert Després, propose :

« Que le procès-verbal CGV-050423 soit adopté tel que corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

9.1 Rapport du recteur et vice-chancelier

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines apportent une précision à ses propos rapportés à la page 8 concernant l'amiante dans les édifices. Il a vérifié de nouveau la situation et effectivement, il reste encore quelques endroits dans les plus vieux bâtiments où l'on retrouve de l'amiante. Il y en a très peu et ce matériau est confiné et sous contrôle. Le personnel est formé au cas où il doit travailler dans ces endroits. En 2000, il y a eu une inspection des bâtiments et selon le rapport, l'Université respecte en tout et partout les normes selon la loi sur la santé et la sécurité au travail.

Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton indique qu'il a fait son enquête et a constaté les mêmes conclusions que le vice-recteur. Toutefois, il mentionne que plusieurs mettent en doute la valeur des normes canadiennes en ce qui concerne l'amiante.

10. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport verbal qui porte sur les volets suivants : a) la Campagne Excellence b) le financement de l'Université, c) la formation médicale, d) les relations de l'Université de Moncton avec des organismes internationaux, e) les cérémonies de collation des diplômes et f) les relations avec les diplômées et diplômés.

La Campagne Excellence

Il se dit plus que satisfait des résultats de la Campagne à ce jour. Grâce à une équipe de bénévoles qui ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme et une équipe très bien structurée, l'objectif de 25 M \$ a largement été dépassé. Le travail de sollicitation sera terminé à la fin septembre et l'on prévoit une cérémonie de clôture de la Campagne vers les 22 ou 23 octobre prochain. Sans avoir fait le bilan final par rapport aux objectifs visés, il mentionne que seul celui des infrastructures a été un peu plus difficile à atteindre.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Le financement de l'Université

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a augmenté les subventions aux universités de l'ordre de 4,6 %. Pour l'Université de Moncton, ceci se traduit à une augmentation de 5,1 %. C'est un peu au-delà des prévisions budgétaires soumises au Conseil des gouverneurs à la réunion d'avril et c'est une agréable surprise. Aussi, dans une lettre reçue récemment du gouvernement, celui-ci annonce une somme de 2 M \$ pour la formation infirmière afin de tenir compte de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants. Cette somme sera ajoutée annuellement au budget d'opération.

La formation médicale

Tel que mentionné lors de la dernière réunion, c'est un dossier qui fait un certain cheminement. Il en sera question plus tard au courant de la réunion.

Les relations de l'Université de Moncton avec des organismes internationaux

Parmi plusieurs activités ayant pour but de permettre à l'Université de rayonner et de se faire connaître à l'international, le recteur et vice-chancelier a participé à la réunion annuelle de l'Agence universitaire de la Francophonie au Cambodge. Il a été nommé au Comité exécutif.

Les cérémonies de collation des diplômes

Au printemps, il y a eu trois cérémonies de collation des diplômes, soit une par campus. Dans l'ensemble, près de 1000 diplômes ont été décernés. Aussi, l'Université a remis quatre grades honorifiques.

Les relations avec les diplômées et diplômés

Trois réceptions ont été organisées pour rencontrer des diplômées et diplômés de l'Université, soit à Halifax, à Québec et à Shippagan. Près de 700 personnes se sont présentées à ces réceptions.

Autres

Au cours des prochains mois, l'Équipe de direction établira les objectifs et le plan de travail pour la prochaine année. Ce plan sera soumis à la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs.

11. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CEX-050502

R : 03-CGV-050618

Raymond Chiasson, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CEX-050502. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)

12.1 Projet de vérification : État des infrastructures physiques

Voir le Document C, p. 1-33

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le contenu du document portant sur l'analyse de l'état des infrastructures physiques. Cette étude a été effectuée à un coût de 250 000 \$ et financée entièrement par la CESP. Elle visait deux objectifs : a) fournir à l'Université des outils permanents de gestion des infrastructures et b) informer les hautes instances universitaires et sensibiliser le gouvernement sur l'état des

12.1 **Projet de vérification : État des infrastructures physiques** (suite)

infrastructures physiques à l'Université. Selon la méthode utilisée et les formules de calcul, l'évaluation des coûts d'entretien différés se chiffre à 49 M \$ et 30 % de déficiences sont considérées comme étant critiques. Le rapport propose quatre recommandations ayant trait aux entretiens des bâtiments.

Les membres du Conseil, au cours de la discussion, font les commentaires suivants :

- < Le représentant des professeures et professeurs du Campus de Moncton demande si au cours des rénovations de bâtiments, on en profite pour enlever l'amiante.
- < À la page 11 du document, on mentionne quelques bâtiments qui n'ont pas fait partie de l'étude puisqu'ils ne sont pas voués directement à la mission académique de l'Université. L'entretien relève de qui?
- < Les recommandations ne sont pas chiffrées. Faut-il des allocations supplémentaires et si oui, qu'est-ce que cela représente?
- < Le gouvernement est-il sensibilisé à la question des infrastructures?

Le recteur et vice-chancelier ainsi que le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines font les commentaires suivants. Au sujet de l'amiante, à partir du moment où l'Université entreprend des travaux majeurs dans un édifice, elle est obligé par la Loi de voir à ce que tout rencontre les nouvelles normes, ce qui comprend l'amiante. Quant aux édifices mentionnés à la page 11, les coûts d'entretien sont compris dans le contrat de location. Par rapport au coût des recommandations, le premier objectif était de prendre connaissance du défi et de renseigner le Conseil des gouverneurs. Le gouvernement vient d'annoncer un plan de 20 M \$ pour les entretiens différés pour les universités dont près de 6 M \$ viendront à l'Université de Moncton. Il se peut qu'un autre 20 000 \$ soit annoncé l'an prochain. Avant d'établir un programme d'entretien différé, il faut identifier la capacité de payer. Le rapport de cette étude n'a pas encore été remis au gouvernement. Il était important de saisir le Conseil des gouverneurs de la situation auparavant. Une lettre, à cet effet, sera expédiée à la ministre de l'Éducation prochainement.

R : 04-CGV-050618

Marcel Bujold, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport de vérification : État des infrastructures physiques. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Pause de 9 h 25 à 9 h 35.

12.2 **Formation médicale**

Le recteur et vice-chancelier présente sommairement l'historique du projet de délocalisation du programme de formation médicale pré-doctorale de l'Université de Sherbrooke à Moncton. Il explique les étapes qui ont conduit à une entente de partenariat entre l'Université de Moncton et l'Université de Sherbrooke et la création du Centre de formation médicale de l'Acadie. Cette entente avait été signée par les recteurs de ces deux universités les 8 et 10 avril dernier. Il rend compte d'une rencontre le 26 avril entre les ministres de l'Éducation et de la Santé et du Mieux-être, des représentants de l'Université de Sherbrooke ainsi que des représentants de l'Université de Moncton. À cette rencontre, les parties s'entendent pour que la formation postdoctorale en médecine de famille soit intégrée au Centre de formation médicale de l'Acadie. C'est ainsi que l'entente devient tripartite. Il fait part d'une lettre de la ministre Madeleine Dubé reçue le 17 juin dans laquelle elle se réjouit de l'entente entre les universités et le gouvernement pour délocaliser la formation médicale au Nouveau-Brunswick. Elle précise la composition du Comité de gestion du Centre ainsi que la méthode de financement de l'infrastructure pour accueillir la formation médicale. Selon le recteur et vice-chancelier, ces deux derniers points présentent des difficultés.

12.2 **Formation médicale** (suite)

R : 09-CGV-050618 (suite)

- 2) *les négociations doivent se poursuivre pour trouver une formule de composition du Comité de gestion du centre qui satisfasse toutes les parties en cause.*

À cet effet, le Conseil des gouverneurs mandate son président ainsi que le recteur et vice-chancelier de l'Université de poursuivre les discussions nécessaires avec les autres partenaires afin de trouver une entente satisfaisante pour toutes les parties. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

R : 10-CGV-050618

« Que le Conseil des gouverneurs réponde au courriel du recteur Béchard de l'Université de Sherbrooke en date du 15 juin 2005 adressé au recteur et vice-chancelier Fontaine. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

Dîner de 12 h 15 à 13 h 35.

13. **RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-050322**

Voir le Document D, p. 1-24

R : 11-CGV-050618

Raymond Chiasson, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ-050322. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

14. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**

14.1 **Évaluation du programme de Baccalauréat en ingénierie - génie électrique (régulier et coop)**

R : 12-CGV-050618

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Paul D'Astous, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe du programme de Baccalauréat en ingénierie – génie électrique (régulier et coop) :
Recommandation 1*

Compte tenu des besoins du milieu et compte tenu des ressources professorales actuelles, que la Faculté d'ingénierie de concert avec le secteur du génie électrique entament une révision en profondeur du programme de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique). En tenant compte des besoins du marché du travail, que la Faculté d'ingénierie change l'orientation dans les cours à option pour concentrer sur deux spécialités en génie électrique et que cette révision entre en vigueur le 1^{er} mai 2006.

14.1 **Évaluation du programme de Baccalauréat en ingénierie - génie électrique (régulier et coop)** (suite)

R : 12-CGV-050618 (suite)

Recommandation 2

Dans le but de moderniser et faire l'adéquation, que le secteur du génie électrique de concert avec la Faculté d'ingénierie mettent sur pied un comité de liaison avec le milieu industriel, ainsi que l'examineur externe l'a proposé dans sa recommandation 3.

Recommandation 3

Que le secteur du génie électrique de concert avec la Faculté d'ingénierie maintiennent les activités soutenues de recrutement et de promotion des programmes et examinent la possibilité de mettre sur pied des activités additionnelles à l'intention de clientèles cibles, particulièrement les femmes.

Recommandation 4

Que le secteur du génie électrique de concert avec la Faculté d'ingénierie préparent un plan visant à améliorer la visibilité du programme.

Recommandation 5

Que la Faculté d'ingénierie maintienne son projet bloc-notes et son programme coopératif en génie électrique. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

14.2 **Évaluation des programmes de biologie**

R : 13-CGV-050618

Paul D'Astous, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe des programmes de biologie :

Recommandation 1

Que l'Université, la Faculté des sciences et le Département de biologie évaluent les moyens de promotion des programmes de biologie (1^{er} et 2^e cycles) afin d'augmenter le recrutement dans ses différents programmes. Cette recommandation s'applique aussi aux campus d'Edmundston et de Shippagan pour les programmes de premier cycle.

Recommandation 2

Que la Faculté des sciences, les départements concernés de cette Faculté et le Département de biologie en particulier, examinent la possibilité de développer des cours favorisant mieux l'atteinte des objectifs de carrière de cette clientèle étudiante.

Recommandation 3

Que le Département de biologie se penche sur ses pratiques d'évaluation des étudiantes et étudiants du premier cycle en biologie afin d'examiner si ces pratiques sont préjudiciables aux chances des étudiantes et étudiants du Département qui participent aux concours pour des bourses au niveau national.

14.2 Évaluation des programmes de biologie (suite)

R : 13-CGV-050618 (suite)

Recommandation 4

Que le Département de biologie examine certains cours ou aspects de ses programmes afin d'apporter les modifications jugées pertinentes qui tiennent compte des commentaires émis par les évaluateurs (entre autres, caractère pratique dans certains cours, enchaînement des contenus de certains cours, flexibilité dans les cours optionnels au premier cycle, place des cours obligatoires ainsi que la durée des études au deuxième cycle, méthodes pédagogiques, stratégies d'encadrement).

Recommandation 5

Que les campus de Moncton et d'Edmundston se penchent sur l'utilisation et l'optimisation des espaces en biologie en tenant compte des recommandations des évaluateurs.

Recommandation 6

Que la Faculté des sciences et le Département de biologie mettent sur pied une stratégie de « recrutement actif » visant à attirer les meilleures ressources professorales qui correspondent aux axes de développement du Département.

Recommandation 7

Que le Département de biologie maintienne ses démarches de renouvellement et de mise à jour des collections et des monographies en bibliothèque dans le domaine de la biologie ainsi que le suggèrent les évaluateurs.

Recommandation 8

Que le doyen de la Faculté des sciences poursuive sa collaboration avec les doyens des études des campus d'Edmundston et de Shippagan dans la mise sur pied d'une UARD en biologie. »

Vote sur R13

Pour 17

Abstentions 2

ADOPTÉE

Daniel Bélanger et Paul Deguire s'abstiennent.

14.3 Évaluation du programme de Maîtrise ès sciences appliquées

R : 14-CGV-050618

Édith Léger, appuyée par Cédric Landry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les recommandations suivantes du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à la suite de l'évaluation externe du programme de Maîtrise ès sciences appliquées :

Recommandation 1

Que la Faculté d'ingénierie révise, précise et rédige un nouveau libellé des objectifs du programme de Maîtrise ès sciences appliquées en s'inspirant des commentaires de l'examineur externe.

14.3 **Évaluation du programme de Maîtrise ès sciences appliquées** (suite)**R : 14-CGV-050618** (suite)Recommandation 2

Que la Faculté d'ingénierie modifie la structure et le contenu du programme de Maîtrise ès sciences appliquées à la lumière des commentaires et recommandations de l'examinateur et que cette révision entre en vigueur le 1^{er} mai 2006.

Recommandation 3

Que la Faculté des études supérieures et de la recherche et la Faculté d'ingénierie accentuent leur recrutement et se donnent les moyens d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants au programme de Maîtrise ès sciences appliquées.

Recommandation 4

Que la Faculté d'ingénierie se dote d'un plan stratégique pour augmenter l'apport de ses anciennes et anciens et des employeurs dans la poursuite des objectifs de la Faculté.

Recommandation 5

Que la Faculté d'ingénierie poursuive son objectif visant à développer un programme combiné B. Ing.-M. Sc. A. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

15. NOMINATION DE CADRES

La secrétaire générale précise que les règlements exigent un avis de 15 jours afin de présenter une nomination au Conseil des gouverneurs. Pour accepter une nomination aujourd'hui, le Conseil doit accepter de déroger à ses règlements.

R : 15-CGV-050618

Annie C. Daneault, appuyée par Simone Comeau-Geddry, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs déroge à l'article 16(4) des Statuts et règlements afin de recevoir la demande de nomination au poste de vice-doyen de la Faculté de droit. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

15.1 **Doyen de la Faculté d'ingénierie****R : 16-CGV-050618**

Yvon Fontaine, appuyé par Jean-Guy Finn, propose :

*« Que **Paul Chiasson** soit nommé au poste de doyen de la Faculté d'ingénierie pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2010. »*

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

15.2 Vice-doyen de la Faculté de droit**R : 17-CGV-050618**

Yvon Fontaine, appuyé par Conrad Ferguson, propose :

« Que **Robert LeBlanc** soit nommé vice-doyen de la Faculté de droit pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2010. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

15.3 Directrice de l'École de science infirmière**R : 18-CGV-050618**

Yvon Fontaine, appuyé par Raymond Chiasson, propose :

« Que **Sylvie Robichaud-Ekstrand** soit nommée directrice de l'École de science infirmière pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2010. »

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

16. **RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**16.1 Formule d'évaluation de la performance du Conseil des gouverneurs et Formule d'auto évaluation : gouverneure, gouverneur

Voir le Document E, p. 1-8 et le Document F, p. 1-6

Le président du Comité de gouvernance explique que le but de ces questionnaires est de recueillir de l'information de la part des membres par rapport au fonctionnement du Conseil des gouverneurs. Ces questionnaires seraient distribués annuellement à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs ce qui permettrait aux membres sortant de donner leur opinion avant de quitter.

R : 19-CGV-050618

Jean-Guy Finn, appuyé par Bernice Doiron Chiasson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les documents Formule d'évaluation de la performance du Conseil des gouverneurs et Formule d'auto évaluation : gouverneure, gouverneur comme outil de travail. »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

16.2 Nominations au Conseil des gouverneurs

Il y a trois postes vacants dont un peut être renouvelé.

R : 20-CGV-050618

Jean-Guy Finn, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que **André Richard** soit nommé au Conseil des gouverneurs pour représenter la région du Sud-Est;

que **Aubrey Cormier** soit nommé au Conseil des gouverneurs pour un deuxième mandat pour représenter l'extérieur du Nouveau-Brunswick, mais résidant dans la région de l'Atlantique. »

Vote sur R20 Pour 18 Abstention 1 ADOPTÉE

21. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-050506

Deux suivis de la dernière réunion du Sénat académique sont présentés.

Représentation au Sénat académique

Afin d'aider le Sénat académique à se sortir de l'impasse en ce qui concerne la représentation au Sénat, le recteur et vice-chancelier a offert, à titre de suggestion, une alternative pour tenir compte d'une demande d'augmenter le nombre de professeures et professeurs au Sénat académique provenant du Campus de Moncton. Si cette suggestion est acceptée, cela nécessitera une modification à la Loi sur l'Université de Moncton.

Contingentement - science infirmière

L'augmentation du nombre d'inscriptions en science infirmière a été approuvé en fonction du nouveau financement accordé par le gouvernement.

22. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

23. PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs auront lieu à Edmundston. La réunion annuelle aura lieu le 16 septembre 2005 à 13 h 30 et la réunion ordinaire aura lieu le 17 septembre 2005 à 8 h 30.

Remerciements

Le président remercie Paul Deguire et Armand Caron pour leur grande contribution aux dossiers du Conseil des gouverneurs. Ces deux personnes sont à leur dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

Armand Caron

À titre de vice-recteur au Campus de Shippagan, Armand Caron se dit heureux, en quittant son poste, d'avoir atteint sa vision soit de réunir sous un même toit la formation postsecondaire (collégiale et universitaire) et la recherche. Il remercie les membres du Conseil des gouverneurs qui l'ont appuyé dans ses projets pendant les 15 ans qu'il a occupé le poste de vice-recteur. Il quitte avec le sentiment que le Campus de Shippagan joue son rôle universitaire dans le nord-ouest. Il mentionne que ce Campus constitue un maillon important dans le réseau de l'Université de Moncton.

24. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 20.

Contresigné le _____

Jeannot Castonguay, président

Colette Landry Martin, secrétaire générale